

# Elaboration de la Charte Forestière de Territoire du Pays des Cévennes



Comité de Pilotage  
05 février 2008



# Une Charte Forestière de Territoire à l'échelle du Pays

- CFT portée par le Syndicat Mixte du Pays des Cévennes : 117 communes du secteur Cévennes (2 dépts : Gard/Lozère)
- Très grande surface concernée (plus de 100 000 ha de forêts sur 177 000 ha) 57%
- Pays impliqué dans de nombreuses démarches territoriales et projets : Pôle d'Excellence Rurale 2006 (développement de la filière Bois-énergie), SCOT du Pays des Cévennes, GAL Espace Cévennes...



Comité de Pilotage  
05 février 2008



# Vocations de la CFT et déroulement

**Vocation** : Gestion durable, protection, valorisation économique de la forêt du Pays des Cévennes, lien à l'agriculture

## Déroulement de l'étude en 3 phases :

1. Etat des lieux, identification des enjeux et des atouts/contraintes (juillet 2007 à janvier 2008) : CoPil 050208
2. Orientations et stratégies : 4 mois jusqu'à avril
3. Elaboration d'un programme d'action : 8 mois – nov 2008



Comité de Pilotage  
05 février 2008



# Phase 1 d'étude et de mobilisation : diagnostic et enjeux

## 1.1. Analyse du contexte à partir des connaissances et des documents et données existants :

- Réalisation par ONF et CRPF de juin à nov 07
- Synthèses, élaboration de cartes
- **Thèmes abordés :**
- Milieu naturel, peuplements forestiers, paysages,
- richesses naturelles et biodiversité, mesures de protection et de gestion
- Statut de la propriété forestière
- risque d'incendie de forêt, équipements et infrastructures de DFCl existants,
- activités de production forestière (bois récoltés: nature, débouchés, volumes...),
- autres activités socio-économiques



# Suite phase 1

## 1.2. Identification des demandes :

- Objet : recueil des attentes et des projets des différents acteurs du territoire
- 50 entretiens : collectivités territoriales, institutions, organismes techniques et représentants des propriétaires forestiers, acteurs économiques, usagers...
- Réalisation par SCP en nov /dec 07

## 1.3. Identification des interactions et confrontation avec l'offre, et mise en évidence des enjeux

- Offre et demande de biens et services liés à la forêt : multifonctionnalité des espaces ; relations agriculture/forêt ; ressources/patrimoines, usages et activités socio-économiques.
- Atouts/faiblesses et potentialités/contraintes : quels enjeux sur quels secteurs ?
- Réalisation par SCP et Chambre d'Agriculture 30 : nov à janv



- Questionnaire envoyé à l'ensemble des **117 communes** (perception de la forêt, attentes, projets et initiatives)
- Questionnaire envoyé auprès de 122 **professionnels de la filière bois**
- Questionnaire aux **propriétaires forestiers privés** de plus de 10 ha (1000 envois) représentant 50% de la superficie forestière privée
- **Réunion de 3 groupes de travail :**
  - 1. biens et services produits par les agriculteurs dans les domaines de la forêt et du bois, pilotage CA 30
  - 2. usagers de la forêt, pilotage SCP
  - 3. acteurs de la recherche fondamentale et appliquée, pilotage CRPF



## Phase 2 : Orientations et stratégies forestières

- Objectif : approfondissement des thèmes porteurs des enjeux pour :
  - dégager les lignes force de la CFT ---→ stratégies
  - les décliner en orientations et grandes actions opérationnelles
  - trouver des méthodes de résolution des problématiques repérées
  - identifier les actions qui méritent un approfondissement (compléments d'étude/d'information...)
- Constitution de 3 groupes de travail (de 10-12 personnes environ : à valider par le Comité technique) réunis 1 fois, animation et comptes-rendus réalisés par les prestataires
- Les Comités techniques/de pilotage valideront en fixant les priorités = ossature du plan d'actions



## Phase 3 : Elaboration et mise en place du plan d'actions

- Objectifs : identifier et préciser les actions opérationnelles à court et moyen terme à mettre en œuvre pour la CFT, hiérarchiser et s'assurer de la cohérence de leur réalisation
- 3 groupes de travail (groupes « d'actions ») qui se réuniront 2 fois à 1 mois d'intervalle (animation par les prestataires)
- 1 réunion avec les organismes co-financeurs potentiels sera organisée pour préciser l'intégration des actions de la CFT dans les politiques menées par ces organismes et identifier les financements publics mobilisables pour la programmation 2007-2013





## Phase 3

- Rédaction du programme cadre et du plan d'actions
- Rédaction de fiches pour les actions qui seront mises en œuvre les 3 1<sup>ères</sup> années de la CFT : projet, partenaires, modalités, coût, plan de financement, conventionnements, indicateurs de suivi et d'évaluation
- Conditions de mise en œuvre de la Charte
- Proposition de la rédaction d'un texte de Charte (version V0!)

# Elaboration de la Charte Forestière de Territoire du Pays des Cévennes

*Contribution du  
CRPF au  
diagnostic territorial*



Comité Pilotage  
05 février 2008



# La CFT du Pays des Cévennes : une démarche transversale et globale

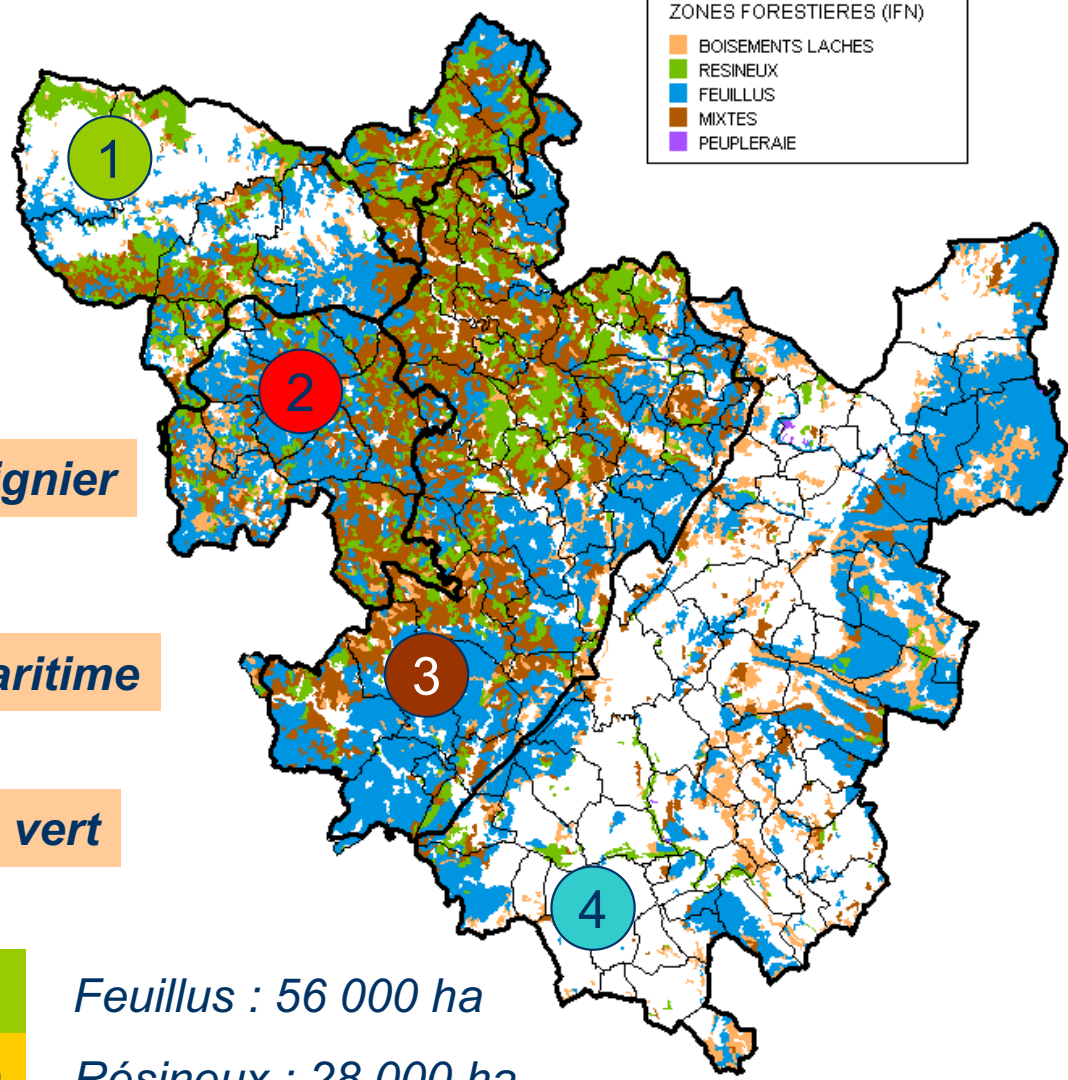
- 113 communes - 13 EPCI - 150 000 habitants – grande hétérogénéité
- Complémentaire avec plusieurs réflexions en cours :
  - *Projet de développement du Pays : 2 volets stratégiques*
  - *SCOT : volet forestier*
  - *PER bois-énergie : concrétisation des démarches antérieures*
  - *Agenda 21 com. aggro. d'Ales*
  - *Agenda 21 com. com. Calbertois/Vallée Longue, Galeizon et Pays Grand Combien*
  - *OCAGER, PLAC...*
- Avec 3 thématiques pressenties :
  - *DFCI et protection de l'environnement*
  - *bois-énergie et valorisation économique*
  - *valorisation éco-touristique et « forêt partagée »*



Comité Pilotage  
05 février 2008



# + de 100 000 hectares de forêts, diversifiées par régions naturelles



**1** Hautes-Cévennes **Hêtre**  
*15 % du Pays ; 20% des forêts*

**2** Basses-Cévennes (Lozère) **Châtaignier**  
*10 % du Pays ; 15% des forêts*

**3** Basses-Cévennes (Gard) **Pin maritime**  
*30 % du Pays ; 50% des forêts*

**4** Garrigues **Chêne vert**  
*45 % du Pays ; 15 % des forêts*

**Taux boisement**  
**58 %**

101 000 ha  
 + 15 000 ha

*Feuillus : 56 000 ha*  
*Résineux : 28 000 ha*



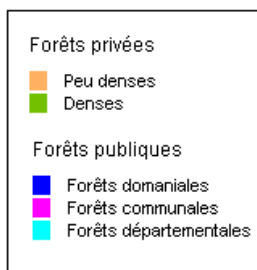
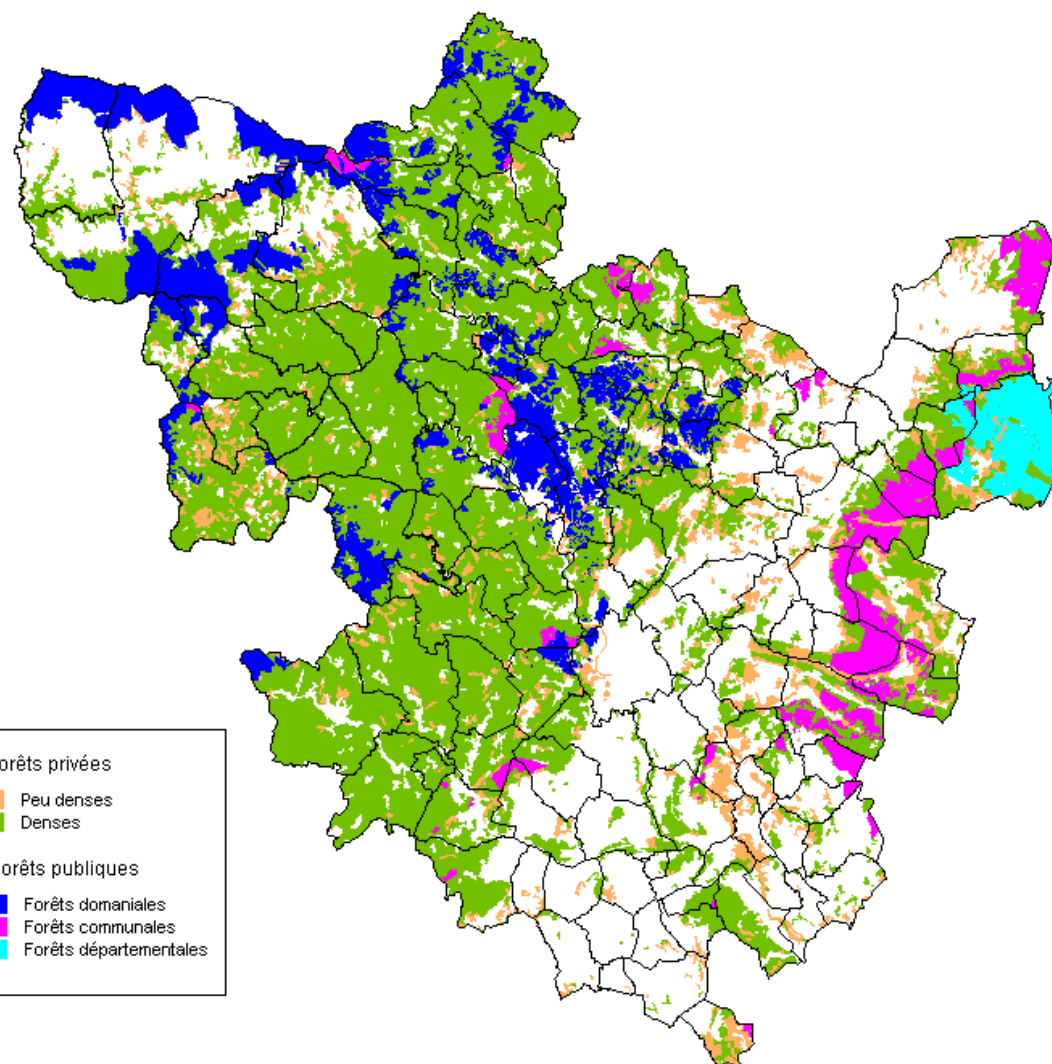
Comité Pilotage  
 05 février 2008



# Une répartition foncière à l'image des forêts française ...

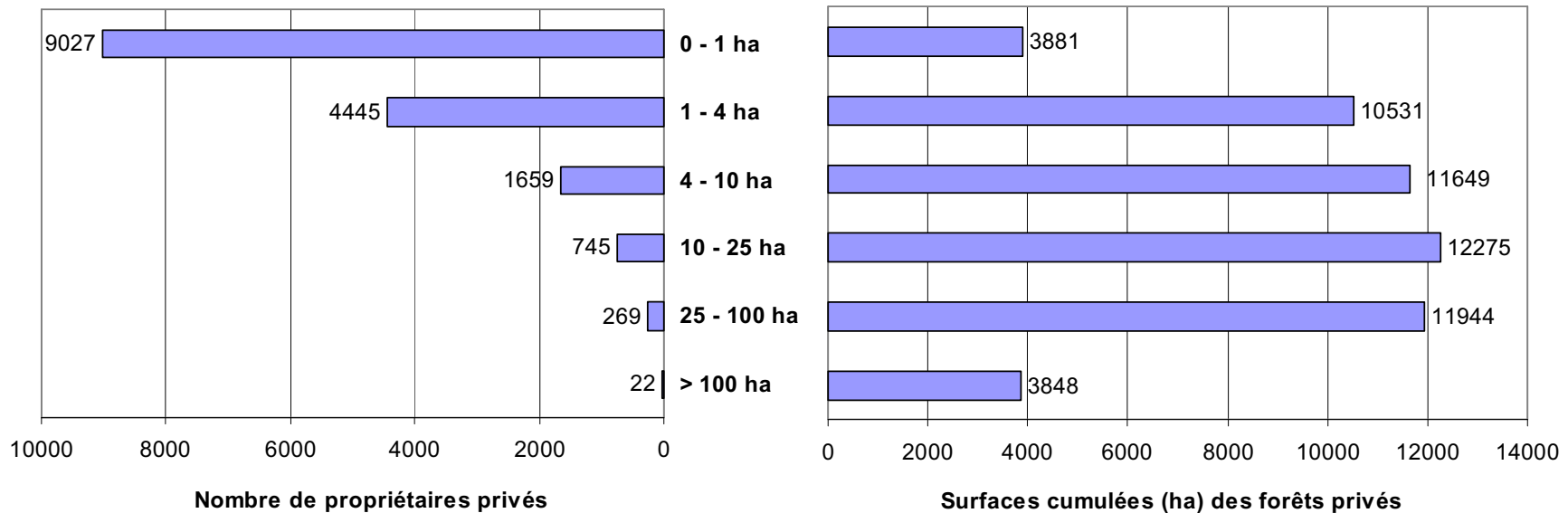
- forêts privées : 54 000 ha
- forêts publiques : 23 000 ha
- différence cadastre / réalité :  
- 24 000 ha, soit - 25% !  
(différence en forêts privées)

- forêts privées : 70%
- forêts publiques : 30%





# Un morcellement foncier en forêts privées, réel mais à nuancer ...

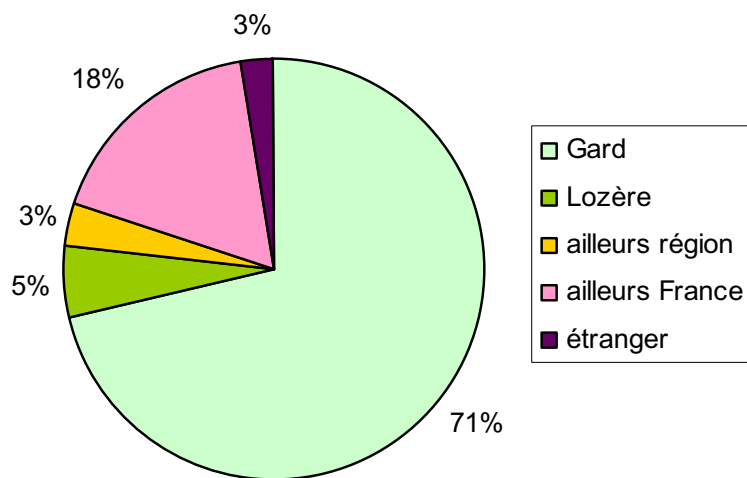


- forêts privées : 16 000 propriétaires (au moins) ; 3,35 ha en moyenne
- < 1 ha : 50% des personnes mais 7% des forêts privées
- > 10 ha : 1000 personnes mais 50% des forêts privées



## Des propriétaires locaux intéressés ...

Localisation des propriétaires privés



- 2/3 locaux (Gard / Lozère)
- 97% : personnes physiques
- 2/3 d'hommes
- majorité de personnes de plus de 60 ans, mais changement de génération en cours

**QUESTIONNAIRES :**  
1036 envois (28 000 ha)  
120 réponses (3 000 ha)

12,6 % (sur 955 courriers)



## Des atouts identifiés par les propriétaires privés...

- Atouts identifiés par plus de 70% des réponses
  - quantité et diversité des forêts du Pays
  - multifonctionnalité des forêts
  - liens à l'agriculture et élevage
  - attrait pour la chasse
- Atouts identifiés par plus de 60% des réponses
  - qualité des forêts du Pays
  - information des propriétaires et des élus
  - attrait pour des activités récréatives (hors chasse)
  - débouchés, filière locale et valorisation économique





## Des contraintes claires et des valeurs variées ...

- Contraintes identifiées par plus de 50% des réponses
  - morcellement foncier (80% !)
  - localisation des forêts du Pays (pentes...)
  - voirie publique et desserte forestière
  - vulnérabilité aux incendies
- « Produits » ou « valeurs » identifiées par plus de 50% des réponses
  - production de bois de chauffage pour particuliers
  - patrimoine familial / agrément personnel
  - protection faune / flore
  - protection des sols



# Une volonté d'action mais un besoin d'appui ...

- Idées ou projets de valorisation
  - exploitation forestière (39%)
  - entretien contre l'incendie (39%)
  - volonté mais pas d'idées particulières (28%)
  - valorisation autres produits ligneux (24%)
  - regroupement foncier (24%)
  - plantations multifonctionnelles (24%)
  - aménager pour pâturage en sous-bois (22%)
  - ...

**aucune volonté de  
mise en valeur : 5 %**

**Demandes de  
visite-conseil : 36 (28%)**

	Nb réponses	% Total
Organismes de développement forestier	69	61%
Propriétaires privés, collectivement	54	48%
Collectivités locales et organismes publics	35	31%
Propriétaires privés, seuls	25	22%



# Des propositions plébiscitées ou rejetées ...

	Accord	Désaccord	Nb réponses
Gérer le risque incendie de manière préventive, en incitant à une <b>gestion forestière plus dynamique</b> tout au long de l'année	81%	1%	82%
Développer les <b>usages énergétiques du bois, auprès des particuliers</b>	79%	4%	83%
Développer l' <b>usage du bois dans la construction</b> , si possible avec les bois locaux	73%	3%	76%
Mieux <b>informer et former les propriétaires</b>	73%	0%	73%
Mieux connaître et protéger la <b>faune et la flore forestière</b>	71%	3%	73%
Gérer les forêts en lien avec les aspects liés à l' <b>eau</b> , au <b>sol</b> et au <b>carbone</b>	69%	0%	69%
Développer les <b>usages énergétiques du bois, auprès des collectivités</b>	68%	6%	74%
Faciliter les <b>opérations de donation/succession</b> (frais, démarches...)	66%	4%	70%
Développer le <b>pâturage en sous-bois</b>	63%	9%	72%
Gérer l' <b>incendie</b> par des <b>moyens massifs de lutte</b> , au moment des feux	63%	9%	72%
<b>Améliorer la qualité des peuplements</b> par des opérations sylvicoles plus régulières et dynamiques (éclaircies, dépressages...)	63%	1%	64%
<b>Réglementer l'urbanisation</b> en forêt	63%	4%	67%
Améliorer la <b>voirie publique et la desserte des massifs forestiers</b> , pour faciliter la mobilisation de bois et les autres activités	60%	13%	73%
Favoriser les opérations d' <b>amélioration foncière</b> (regroupement...)	56%	10%	65%
Tester des <b>méthodes innovantes d'exploitation</b> (câble en zones de pentes..) et de sylviculture (alternatives à la coupe rase...)	55%	4%	59%
Mieux organiser les loisirs en forêts, en partenariat avec les collectivités	44%	21%	65%
Développer la « labellisation » des produits forestiers du territoire	40%	5%	45%
Développer des actions de gestion combinant les différentes valorisations possibles (cf tableau des produits et valeurs)	39%	1%	40%
Développer l'éco-certification des produits forestiers	37%	4%	42%
Développer des zones de protection plus strictes (réserves intégrales)	36%	19%	56%
Défricher et remettre en culture certaines parcelles aujourd'hui boisées	34%	19%	52%
Aménager l'accueil du public dans des secteurs identifiés : « forêt partagée »	31%	21%	52%
Laisser évoluer complètement librement les zones boisées	15%	38%	53%
Défricher et implanter des <b>zones d'activités ou des zones urbaines</b>	11%	52%	63%



# Synthèse du travail d'enquête auprès des propriétaires ...

Eléments de synthèse du travail d'enquête auprès des propriétaires privés :

- un intérêt général ( retour >10% des questionnaires), malgré des disparités dans les approches, les connaissances et les objectifs
- un attachement fort aux forêts du Pays, sur le plan qualitatif et quantitatif, malgré les contraintes connues (morcellement, desserte, filière ...)
- une multifonctionnalité effective (élevage, champignons...)
- une vision majoritairement « patrimoniale », pas toujours liée à l'économie, mais une volonté de mettre en valeur ce patrimoine, d'une manière ou d'une autre
- une méconnaissance globale des potentialités forestières et des modalités de gestion et une connaissance limitée et fragmentée des acteurs de la filière locale
- des besoins en termes d'information, de sensibilisation, d'appui technique... : près d'une personne sur trois demande une visite-conseil
- des idées d'actions plébiscitées :
  - prévention des incendies par la gestion forestière
  - amélioration sylvicole et développement économique
  - développement du bois-construction et du bois-énergie...
  - information générale et formations des propriétaires

# Elaboration de la Charte Forestière de Territoire du Pays des Cévennes

*Contribution de l'ONF  
au diagnostic territorial:  
Volet environnemental*



Comité de Pilotage  
5 février 2008



# Sommaire

- Les Inventaires : ZNIEFF, ZICO
- Le Parc National des Cévennes
- Le Réseau Natura 2000 : SIC, ZPS
- Les Paysages
- Conclusions

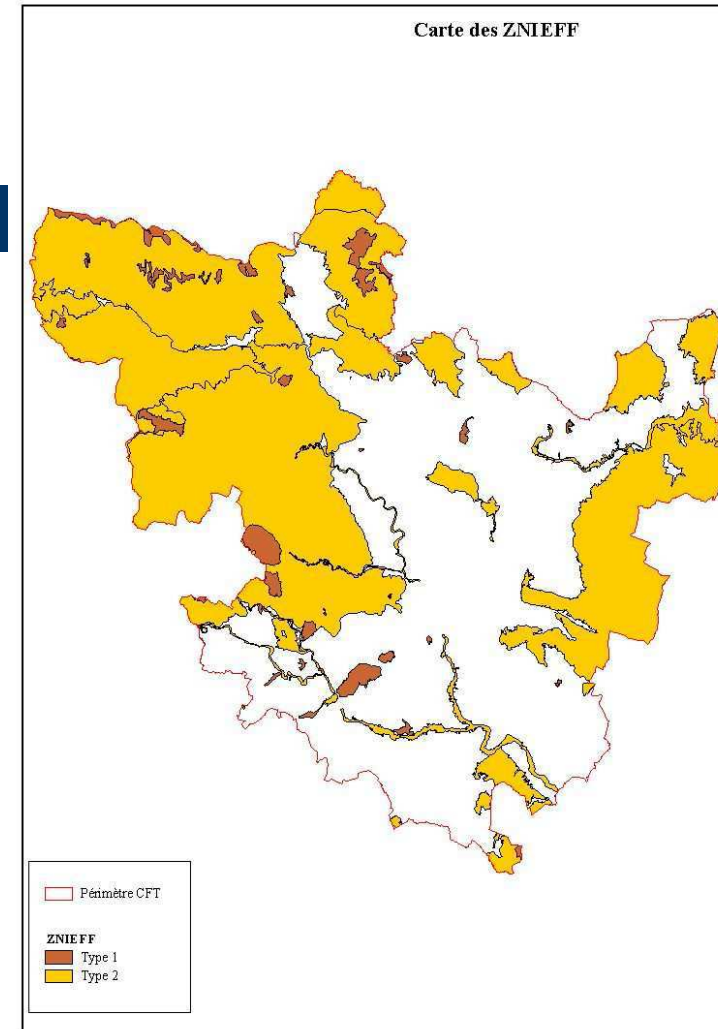


Comité de Pilotage  
5 février 2008



## Les Inventaires: ZNIEFF

- 24 ZNIEFF de type II - 92.000 ha  
⇒ Grands ensembles naturels peu modifiés  
⇒ soit environ 52 % de la superficie totale et près de 80 % de la surface boisée.....
- 61 ZNIEFF de type I - 10.000 ha  
⇒ Sites précis et en général peu étendus, d'une grande valeur écologique

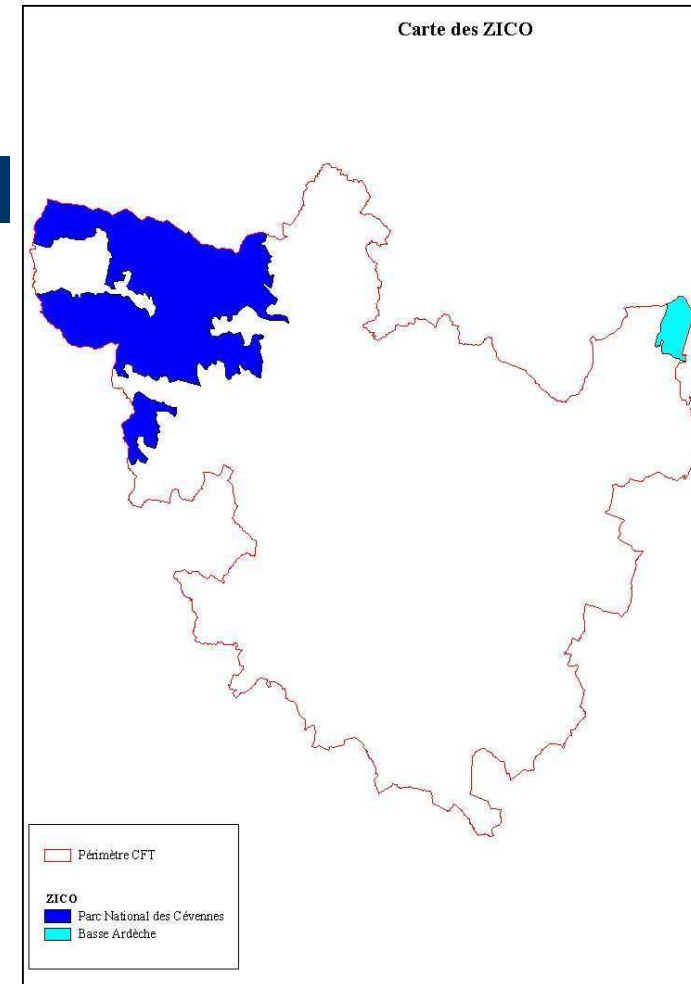




# Les Inventaires: ZICO

- 23.000 ha de Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux  
⇒ *Critère d'importance de niveau européen*

- **Maintien de l'habitat avifaune largement inféodé aux pratiques sylvicoles**

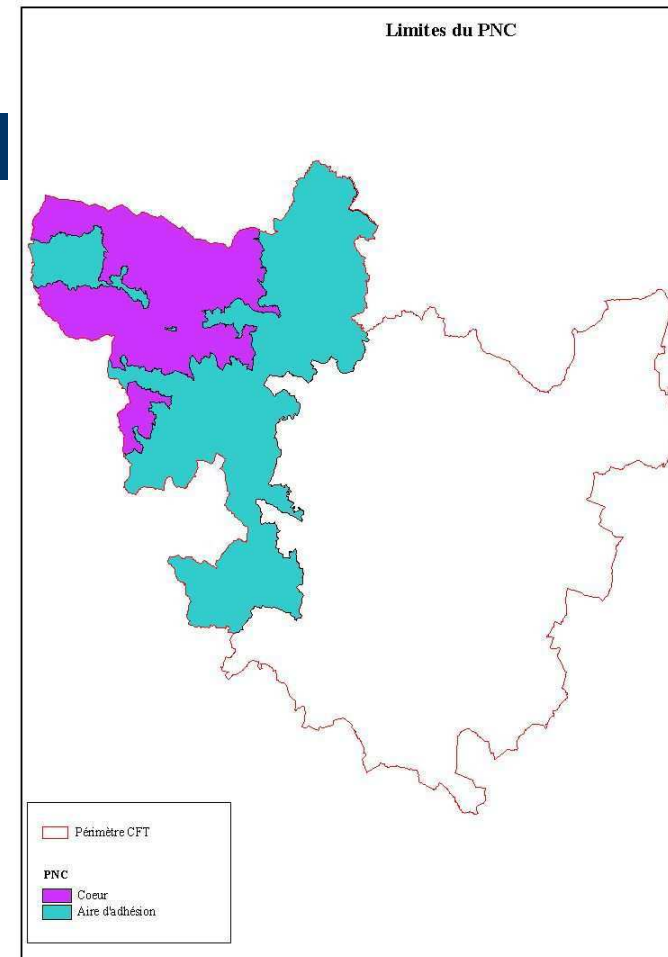






# Le Parc National des Cévennes

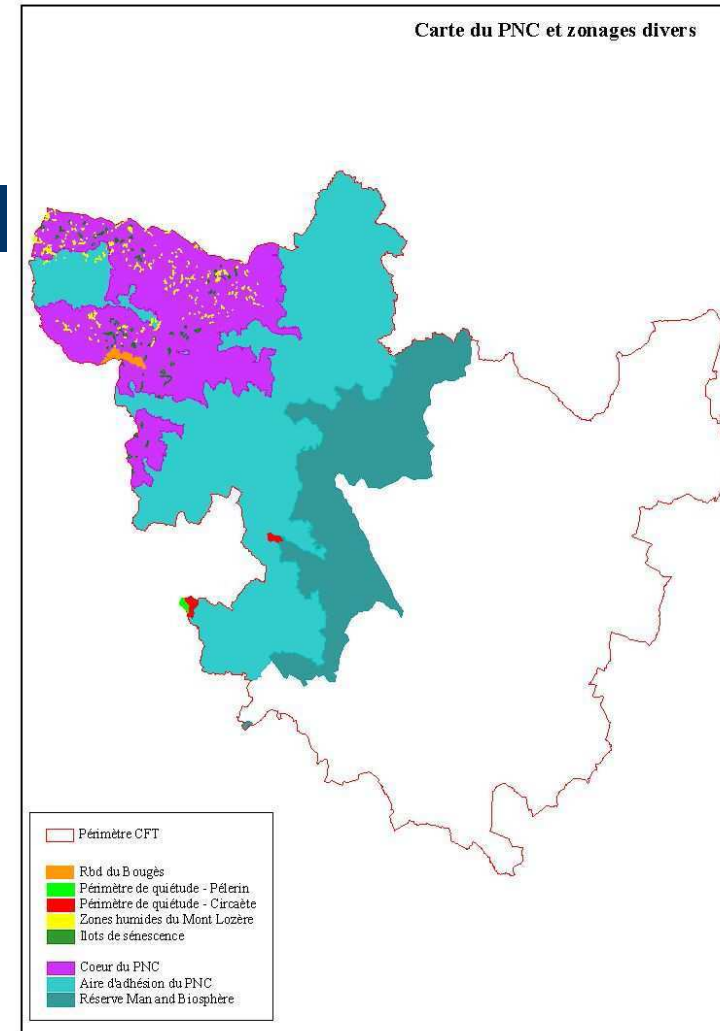
- 37% du territoire de la CFT dont
  - ⇒ Cœur du Parc : 22.700 ha
  - ⇒ Périmètre optimal d'adhésion : 42.300 ha
- Structure en évolution (loi du 14/04/06)
  - ⇒ Elaboration d'une charte
  - ⇒ Détermination de l'aire d'adhésion
- Prise en compte accentuée des fonctions environnementales de la forêt
  - ⇒ Zone cœur, ORF, conventionnements





# Le PNC: les zonages

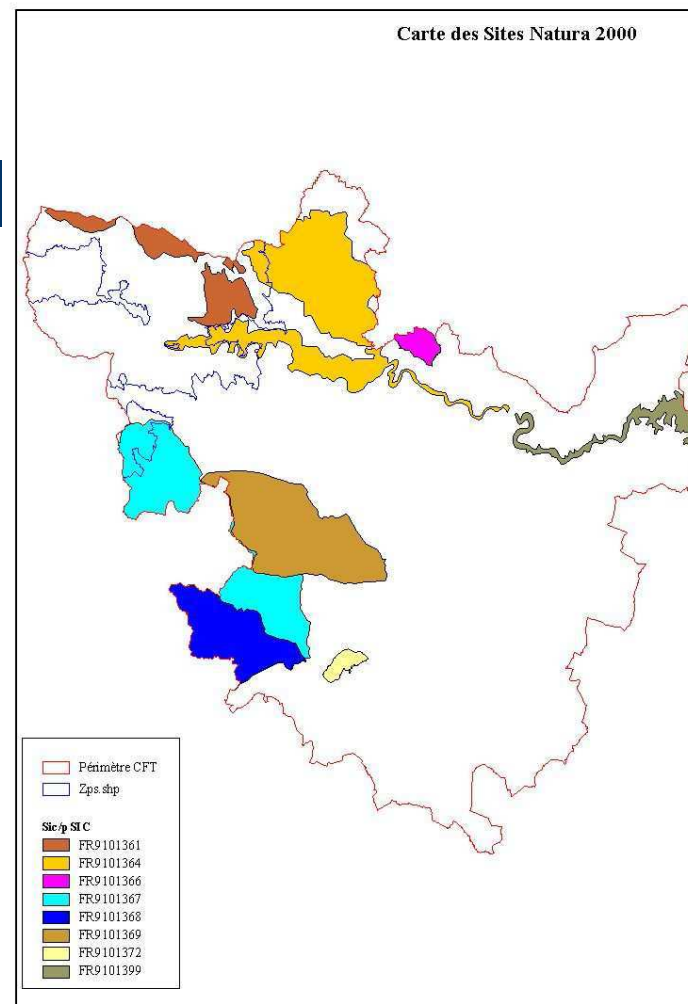
- Réserve 'Man and Biosphere'  
⇒ 83 670 ha
- Aires de quiétude rapaces  
⇒ 263 ha mais possibilités d'évolution
- Zones humides  
⇒ 250 ha de grande valeur écologique
- Ilots de sénescence et RBD  
⇒ 228 ha en forêt domaniale, étude du développement des cycles forestiers
- RBD du Bougès  
⇒ 250 ha pour la protection du grand tétras





# Natura 2000 sur le territoire

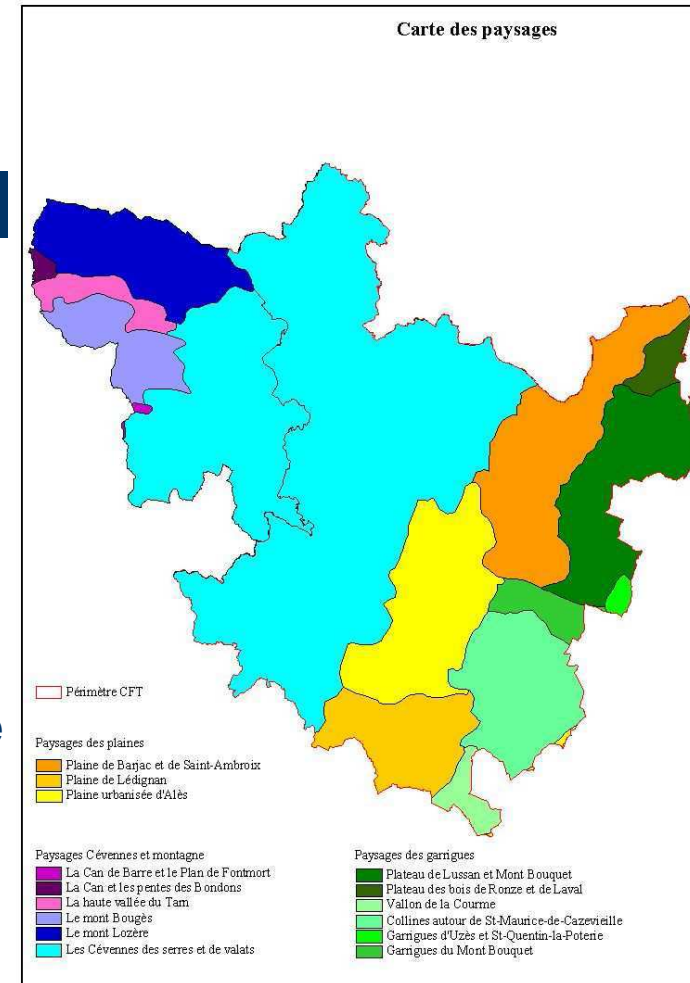
- 56.700 ha de Zones Natura 2000  
⇒ 39.500 ha de Sic et 22.700 ha de ZPS
- Documents de gestion en cours d'élaboration  
⇒ Chartes, Documents d'objectifs
- 2 Habitats forestiers majoritairement concernés  
⇒ Forêt de châtaignier  
⇒ Ripisylves





# Les Paysages

- **Richesse et diversité des paysages**  
⇒ *Montagnes, Cévennes, Plaines, Garrigues*
- **Spécificités cévenoles très marquées**  
⇒ *49 % des paysages représentés*
- **Composante forestière prépondérante pour + de 70 % d'entre eux**  
⇒ *Fort impact de la sylviculture*





# Conclusions

- **Valeur patrimoniale écologique tout à fait remarquable, notamment dans la partie cévenole**  
*(Importance des ZNIEFF, ZICO et des zones Natura 2000, présence PNC)*
- **Schémas institutionnels en devenir**  
*(Charte et zone d'adhésion PNC, chartes et Docob Natura 2000 en cours d'élaboration)*  
⇒ *Difficultés d'évaluer les réelles implications directes ou indirectes, à terme sur les activités forestières*
- **Grande richesse et diversité des paysages, mais fort impact des pratiques sylvicoles; forts enjeux sur les systèmes de terrasses**

# Elaboration de la Charte Forestière de Territoire du Pays des Cévennes

*Contribution de l'ONF  
au diagnostic territorial:  
Volet PFCI*



Comité de Pilotage  
5 février 2008



# Sommaire

- **Le contexte réglementaire** (Plans départementaux, Plans de massif, Arrêtés préfectoraux)
- **Les enjeux** (Relevant de la PFCI et de la Protection des biens et des personnes)
- **Le risque feux de forêt** (Sensibilité, Aléas, Historique des feux)
- **Le réseau structurant et la maîtrise d'ouvrage**
- **L'organisation de la surveillance et de la lutte**
- **La gestion préventive du territoire**
- **Conclusions**

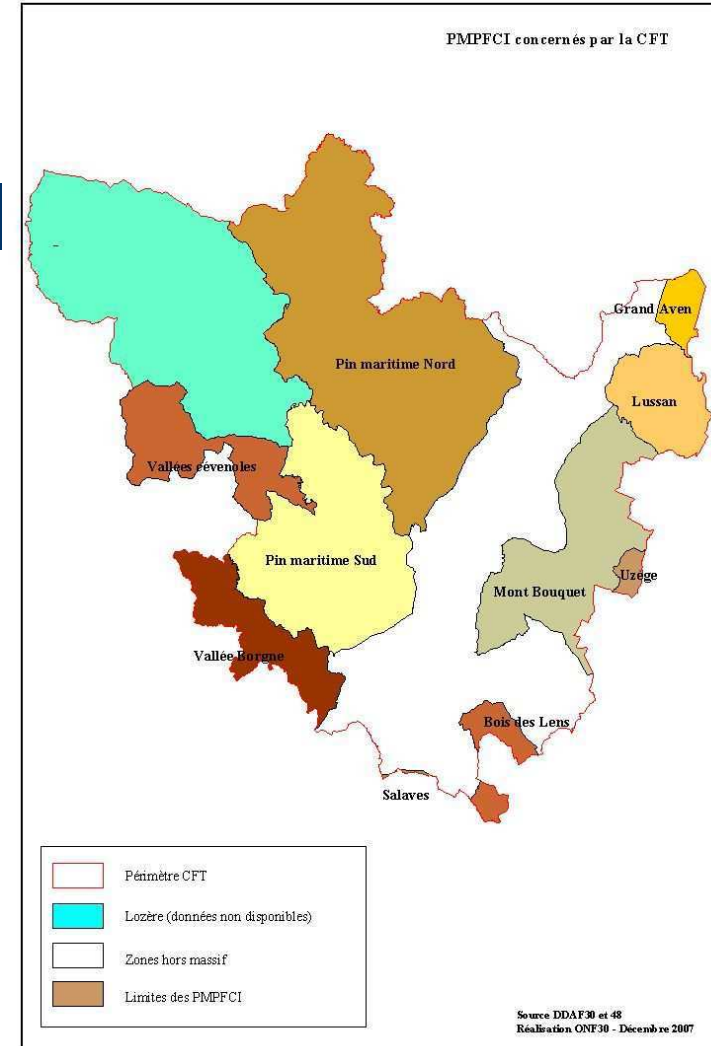


Comité de Pilotage  
5 février 2008



# Le Contexte Réglementaire

- **Le Plan Départemental (PDPFCI)**
  - ⇒ 2 PDPFCI
  - ⇒ *définitions des objectifs stratégiques*
- **Le Plan de Massif (PMPFCI)**
  - ⇒ 7 PMPFCI (dont 1 Lozère)
  - ⇒ *déclinaison en Plans d'actions*
  - ⇒ **Gard : 92.000 ha (67,5 % CFT)**





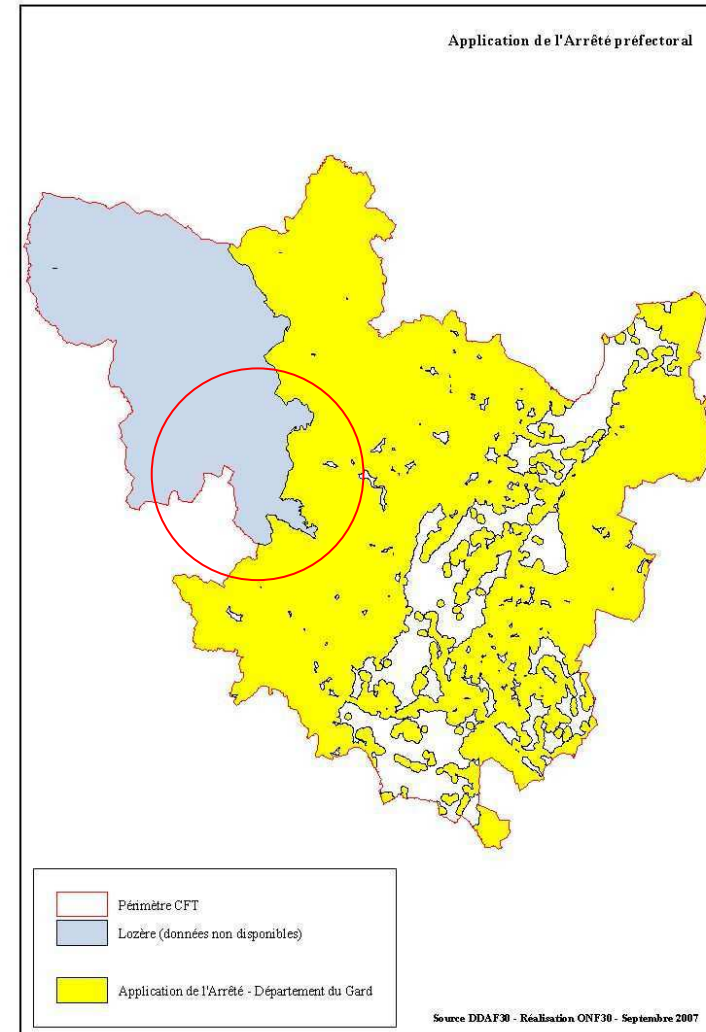


# Le Contexte Réglementaire

- **Arrêté préfectoral relatif à la Prévention des Incendies de Forêts**  
⇒ *50 m autour des constructions, chantiers, travaux et installations de toutes natures et 10 m de part et d'autre des voies d'accès sur 83 % CFT (Gard)*



Etude Sud-Lozère :  
1559 'points sensibles' recensés  
sur 50 communes





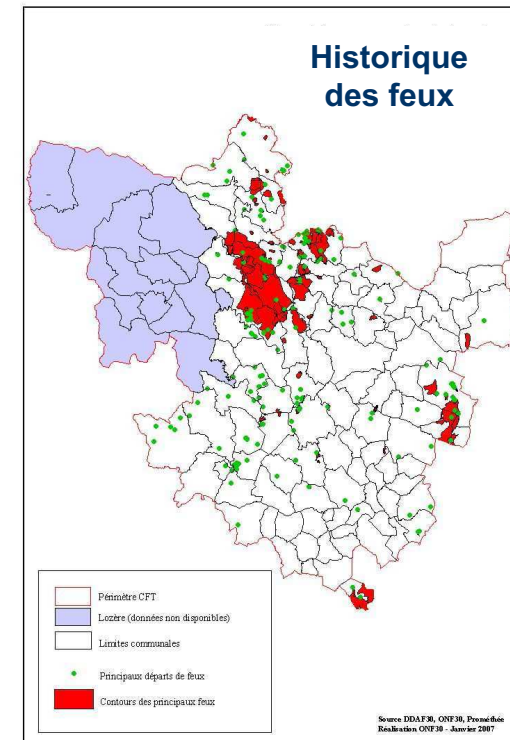
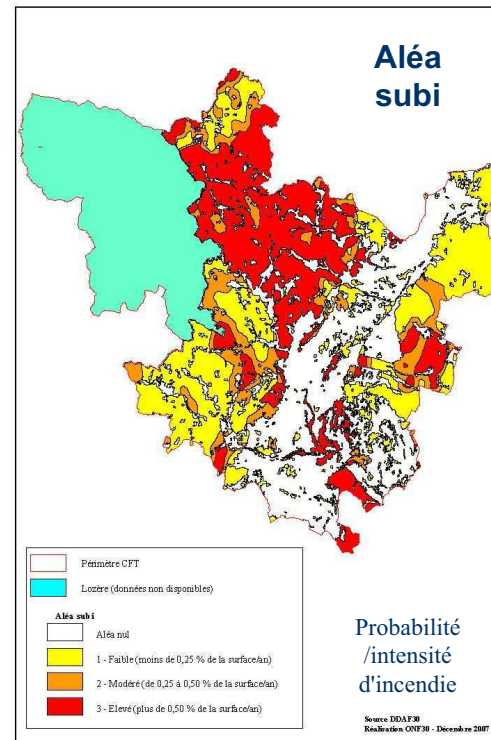
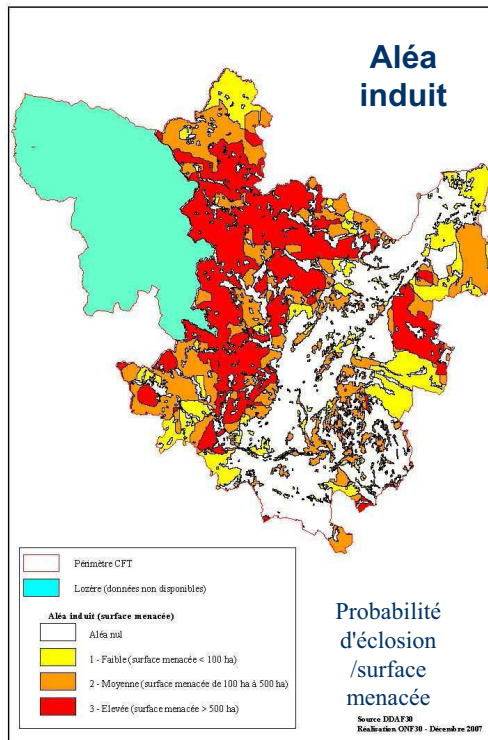
# Les Enjeux

- **Protection des forêts et des milieux naturels (*relève directement de la PFCI*)**  
⇒ *biodiversité, filière bois, paysage, fonction sociale, hydrologie et protection des sols, etc.*
  - **Prévention et réduction des conséquences des incendies sur les personnes et les biens**  
⇒ *interface forêt/habitat, exploitation agricole, zone touristique, industrielle, commerciale, etc.*
- **Compte tenu de l'habitat dispersé et de la pluriactivité, en Cévennes ces 2 types d'enjeux sont intimement liés**



# Le Risque

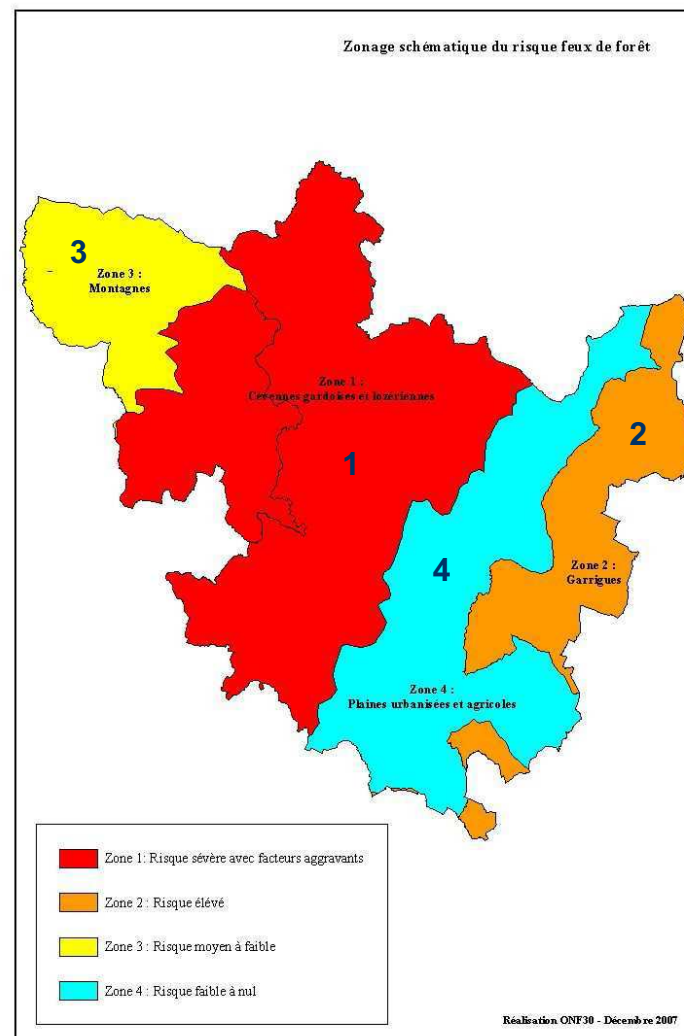
De nombreuses données disponibles mais pas forcément pertinentes en terme de hiérarchisation du risque dans le cadre d'une approche globale d'un territoire aussi vaste.





# Le Risque : Zonage schématique

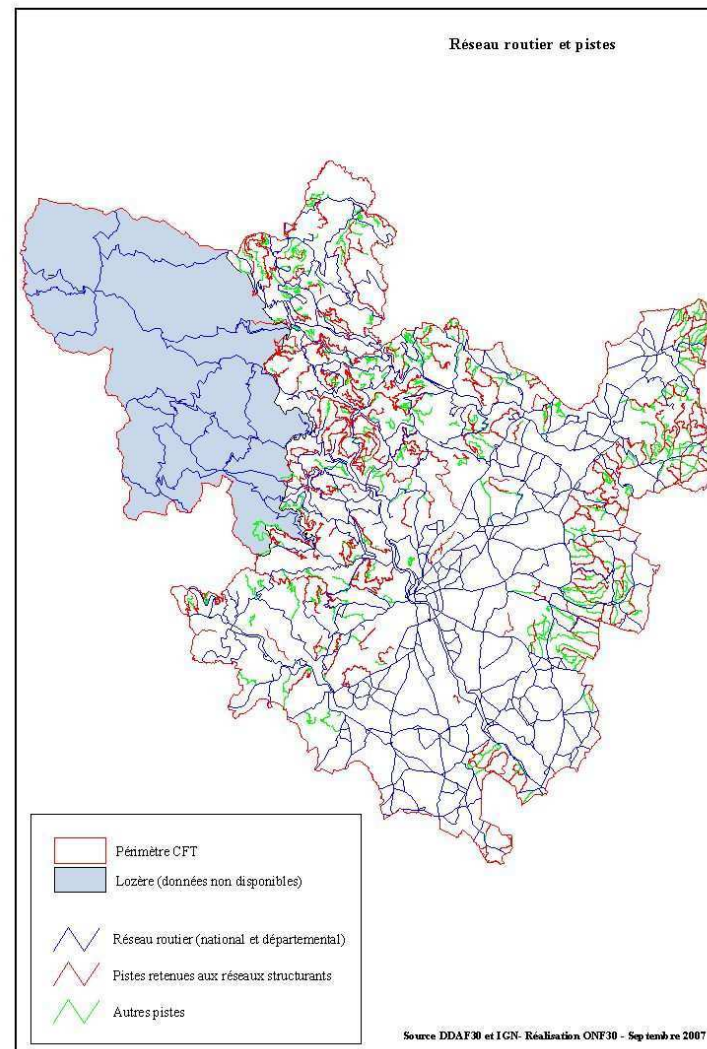
- **Zone 1 : Cévennes gardoises et lozériennes**  
Risque sévère avec facteurs aggravants  
⇒ relief, peuplements, habitats diffus, poudrières
- **Zone 2 : Garrigues**  
Risque élevé avec handicaps limités
- **Zone 3 : Montagne**  
Risque moyen à faible - conditions climatiques
- **Zone 4 : Plaines urbanisées et agricoles**  
Risque faible à nul - attention aux interfaces





# Le Réseau Structurant

- 1.540 Km de routes (RN et RD) sur l'ensemble du territoire de la CFT
- 1.270 Km de pistes recensés sur la partie gardoise
  - ⇒ environ 800 Km retenus au réseau structurant (dont 75 Km en création)
  - ⇒ 50 % concernent les massifs pin maritime Nord et Sud
- Un réseau monofonctionnel et nécessitant d'importants travaux de normalisation (investissements et entretiens)
  - ⇒ choix des pistes basé essentiellement sur des stratégies de lutte





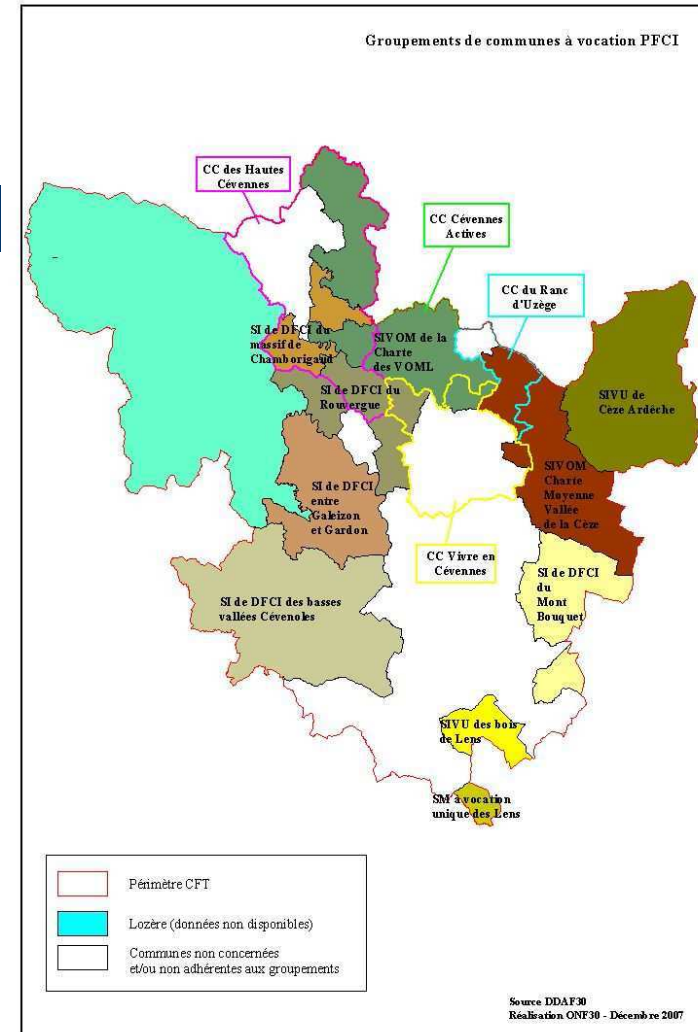
# La Maîtrise d'Ouvrage

- **Découpage administratif complexe**

⇒ *représentativité, légitimité des différentes structures pour assurer une maîtrise d'ouvrage unique et cohérente*

⇒ *problèmes de capacité financière des petites communes pour assurer les investissements et l'entretien des infrastructures*

⇒ *quelle organisation dans le cadre d'une recherche de multifonctionnalité des réseaux?*

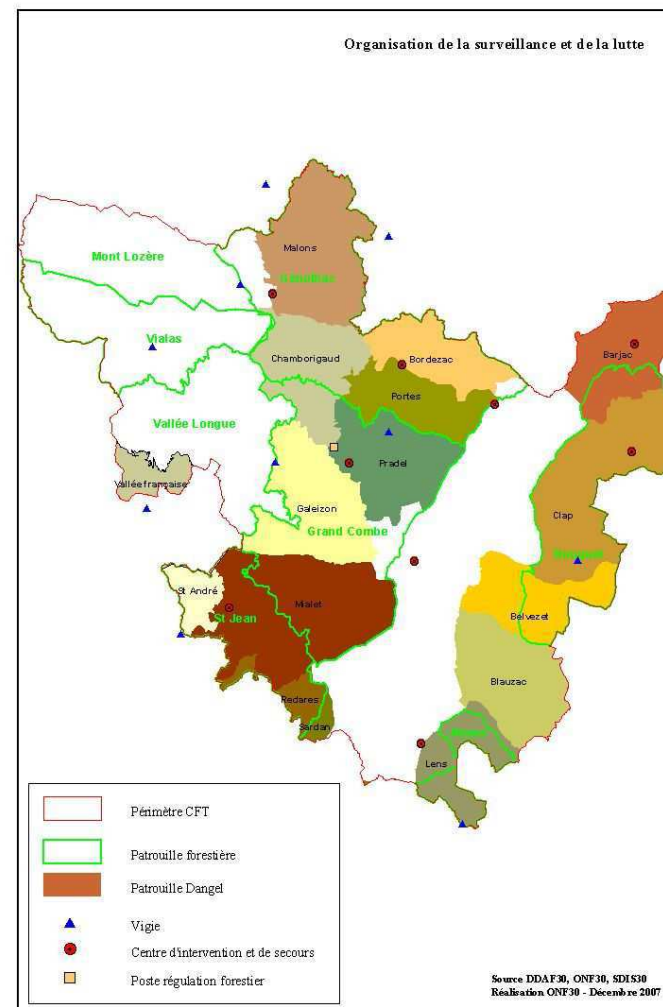




# La Surveillance et la Lutte

- Un territoire largement couvert par un réseau de surveillance et de lutte opérationnel

⇒ *Patrouilles Dangel et forestières, Vigies, Guet aérien, Centres de secours, Groupes d'intervention*





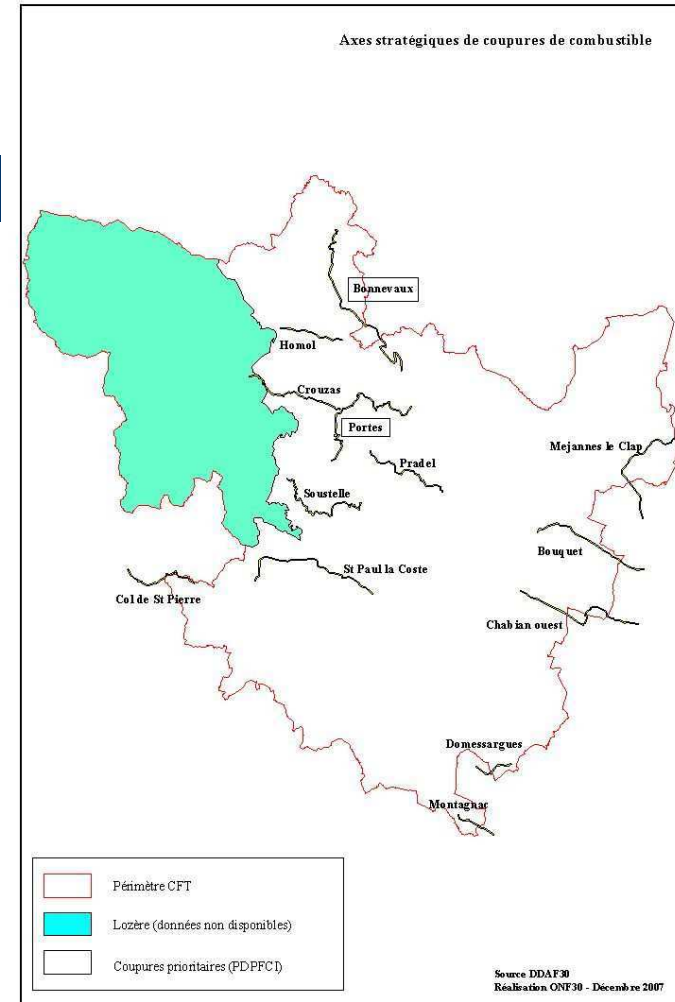
# La Gestion du Territoire

- 13 axes de coupures de combustible identifiés et des difficultés de mise en œuvre...

⇒ morcellement du foncier, moyens (humains, techniques, financiers), nombre de porteurs de projets potentiels, dynamique de la végétation, valeur marchande des produits, cloisonnement forêt/agriculture, etc.

- Une filière forestière à dynamiser

⇒ développement d'une sylviculture préventive







# Conclusions

- Une diminution des surfaces brûlées et des départs de feux durant la dernière décennie mais qui n'exclut pas la possibilité de feux catastrophes
  - Un réseau de surveillance et de lutte performant à maintenir
    - Une zone cévenole présentant un risque sévère et cumulant les handicaps (*relief, peuplements, habitats diffus, poudrières.*)
- ⇒ Des solutions à trouver en terme de gestion préventive du territoire  
(*mise en œuvre effective du débroussaillage réglementaire et des coupures de combustible, dynamisation d'une sylviculture adaptée, complémentarité agriculture/forêt, etc.*)
- ⇒ Une amélioration nécessaire des réseaux structurants et de leur gestion  
(*recherche de multifonctionnalité, simplification de la MO, pérennisation et statut juridique, etc.*)

# Elaboration de la Charte Forestière de Territoire du Pays des Cévennes

*Professionnels de la  
filière bois :  
exploitants et  
scieurs*



Comité de Pilotage  
05 février 2008



# Synthèse des interviews des entreprises de la 1<sup>ère</sup> transformation

- 12 entreprises : PHILIP BOIS exploitant forestier, 11 scieurs
- Production de charpentes :
  - Ets NOGARET : sapin et épicéa majoritairement – hors Pays Cévennes, Ardèche-Hte Loire
  - UFV GLEIZE : divers résineux (30% local) – 40 000 m3 de grumes
  - DARDALHON : douglas, sapin (50% local)
- Scierie de JALCRESTE : spécialiste châtaignier – Cévennes et 07 – parquets, lambris
- Production de palettes et d'emballages (30 000 m3 de bois locaux Gard et Lozère) :
  - FAGES : divers pins : 25 000 m3
  - AUDIGIER : pin maritime local
  - JALLES : résineux divers
- Productions complémentaires : ENGELVIN BOIS (200 000 m3), CCB, SI2FE3, Bois de France
- Valorisation des produits connexes : sciures, écorces...



# Les atouts des entreprises locales

- Réactivité, adaptabilité
- Travail soigné et de qualité, travail traditionnel à façon à la demande (ex charpentes)
- Rapidité d'exécution et de livraison (faibles stocks)
- Relation de proximité et de confiance auprès d'entreprises locales du BTP ou des particuliers



# Contraintes et difficultés rencontrées

- **Accès** : desserte routière, réseau de pistes forestières
- Manque de bois mis sur le marché
- Prix élevé de la matière première
- Médiocre **qualité des bois** cévenols
- Absence de gestion sylvicole
- Dépérissement des arbres : mauvais état sanitaire, changement climatique ?
- **Manque de main d'œuvre et de qualification** des jeunes
- Manque de communication entre élus/propriétaires/gestionnaires et professionnels.
- Manque de relations entre l'exploitation forestière, la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> transformation



# Les différentes filières bois

- Charpentes traditionnelles et fermettes
- Palettes et caisserie (emballages)
- Bois d'industrie (papeterie)

## Filières en émergence :

- Bois-énergie : plaquettes forestières, plaquettes industrielles, granulés/pellets, bûches reconstituées
- Bois construction (coffrages, ossature bois...)
- Bois moulés